



A BIO' LUT

On est branché
100% environnement
100% efficacité
100% sécurité !

Alléger ses poubelles sans créer des nuisances...nos conseils



« Adopter des poules, installer un composteur sont de bonnes solutions pour limiter le poids de nos poubelles mais des bons gestes sont nécessaires pour éviter d'attirer des rongeurs ou certains insectes indésirables »

Geste 1 : Les rongeurs sont attirés par les odeurs de décomposition que dégagent les composteurs. Ils creusent des galeries pour y pénétrer. Pour leur bloquer le passage, il y a deux choses simples à faire : fermez le couvercle de votre composteur et fixez une grille à maillage étroit à même le sol à l'endroit où il est installé.

Geste 2 : Certains déchets (viandes, poissons, crustacés, fromage...) mis en grande quantité peuvent générer des nuisances (odeurs, insectes, rongeurs) : pensez à les composter en petites quantités au centre du tas et en mélange avec les autres déchets.



Geste 3 : Les rongeurs sont attirés par les aliments de nos animaux domestiques (chiens, volailles, moutons, chevaux...). Pour limiter leur accès à ces sources d'alimentation c'est simple : Maintenez les aliments de vos animaux dans des récipients fermés.



Geste 4 : En cas de présence de rongeurs vous pouvez positionner des pièges (tapettes, nasses) ou avoir recours à des postes d'appât anti-rongeurs autour de la zone à protéger ou faire appel à un vrai professionnel de la lutte « CEPA Certified ».

Nos + Sécurité

Un personnel formé :

- Certiphyto
- Certibiocide
- Travaux en hauteur
- Travaux sur cordes
- Conduite nacelle 1B

CERTIPHYTO :
 UN CERTIFICAT POUR SÉCURISER
 L'USAGE DES PRODUITS
 PHYTOPHARMACEUTIQUES



Nos + Qualité

**Nouveau
 CEPA certified**

Une entreprise encadrée :

- CEPA Certified 009FRA00003
- Agrément phytosanitaire PL00876
- Certification phytosanitaire par Bureau Véritas
- Adhérente à la Chambre Syndicale Dératisation, Désinfection, Désinsectisation



Nos interventions

- Nous intervenons uniquement après un audit des lieux
- Le choix des techniques et des produits est réalisé en fonction de votre environnement
- L'utilisation des matériels et produits est conforme à la réglementation et aux recommandations des fabricants
- Les fiches des matériels et produits sont disponibles sur simple demande.

Nos + Eco citoyen

« Il faut que chacun ait à l'esprit que la dératisation relève d'une responsabilité collective. C'est par nos façons de faire et nos négligences que nous attirons les rongeurs. Si l'on veut éviter cela, il faut simplement se comporter de façon responsable au lieu de penser que c'est uniquement aux services publics de régler les problèmes. »



Des informations, une demande d'intervention...

06.68.88.62.77. ou cgacel@biolut.fr



Arrêté du 9 Octobre 2013 du

Ministère de l'écologie et du développement durable
 Depuis le 01/07/2015 les entreprises utilisatrices de produits biocides professionnels (TP14) doivent être déclarées et le personnel d'application doit disposer d'un certibiocide :
 « Faites appel à de vrais professionnels »



BIO' LUT

48 rue du 3 Août 44
 44850 SAINT MARS DU DESERT
 APE: 8129A / Siret : 499825271

www.biolut.fr